BMO N°68 AVRIL 2016

Bulletin Municipal d'ORTAFFA

Infos & actualités de la commune d'Ortaffa

mairie-ortaffa.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES COMPOSÉ DE 14 ENFANTS

Sommaire

- Édito
- CM des jeunes
- Budget
- Sécurité
- Ateliers municipaux
- Salle polyvalente
- ZAC
- Rentrée scolaire effectif
- Accueil de loisirs
- Bibliothèque
- Défibrillateur
- Infos mairie
- Les petits doigts d'Ortaffa
- Camirando
- Théâtre de l'Olibède
- Club Amitié Loisirs
- Yoga
- Ambiance d'ateliers
- l'alberienne
- AJC
- Anciens combattants
- Que es aixo?

OPÉRATION FAÇADES

Accompagnement & Restauration

LES PETITS DOIGTS D'ORTAFFA

Nouvelle association du village

DÉFIBRILLATEUR

Un engagement de la commune

L'ALBÉRIENNE

Animation autour de la pêche

Antoine Rappelin

Maire du conseil municipal des enfants

Dans la vie d'une Mairie, où vous les découvrirez, dans la vie d'un élu local, il est des moments plus intenses que d'autres à vivre.
L'installation d'une instance de la démocratie locale, notamment lorsqu'elle concerne les plus jeunes de nos concitoyens, constitue l'un de ces moments symboliques forts qui font battre le cœur de notre village.
Cette mandature des enfants vient compléter et enrichir toutes les instances de concertation qui animent la vitalité Ortaffanenque.
Monsieur Le Maire, Mlles, Mr les Adjoints, Mlles, Mrs les conseillers municipaux des enfants, votre installation comme nouveaux élus de la ville d'Ortaffa, a fait sienne cette petite phrase, souvent oubliée, de Pierre Mendes France:

« L'AMOUR DE LA DEMOCRATIE EST D'ABORD UN ETAT D'ESPRIT»

La campagne «municipale» que vous avez menée dans notre école, sous la direction de votre Professeur des écoles, Monsieur Pélissier, nous l'a prouvé.
Le Conseil Municipal des enfants a été installé dans la salle du Conseil Municipal le jeudi 11 Février dernier, en présence du Maire Raymond Pla, de l'Adjointe chargée des affaires scolaires Julie Ballaneda, de la Secrétaire Générale Elisa Cambou et du Professeur des écoles Christophe Pélissier que nous devons féliciter.
Cette nouvelle «équipe municipale» a longuement réfléchi pour que l'expression pleine et active de la démocratie locale puisse s'exprimer à tous les âges.

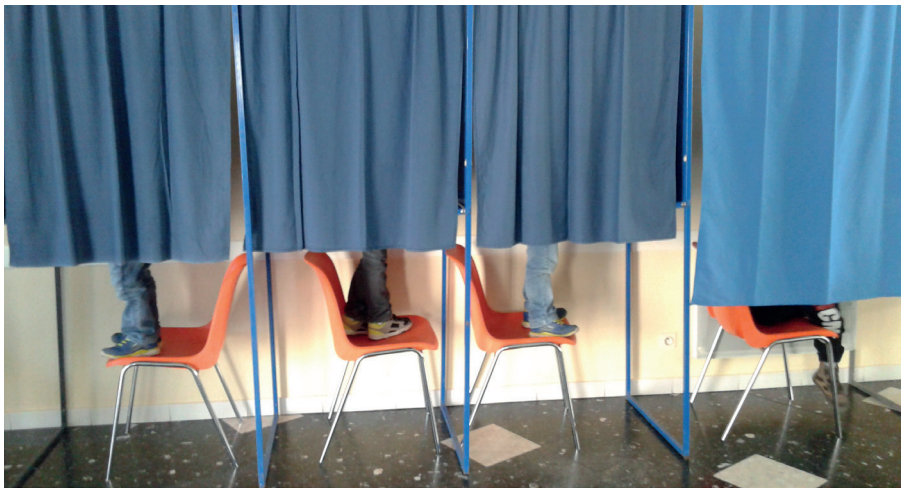

Ainsi, cette démarche fait mentir tous ceux qui pensent que les jeunes se détournent.

Qu'ils en soient remerciés car c'est un engagement qui les honore, et nous fait la démonstration qu'il est possible de donner du temps pour les autres, sans en attendre ou en espérer forcément de récompenses.

UN GRAND MERCI A CETTE EQUIPE:

LES ENFANTS DE L'AVENIR

Conseil municipal des jeunes

Un CMJ composé de 14 enfants

C'est à l'initiative de M. Christophe PELISSIER, professeur des écoles en charge de la classe CM1/CM2, et de l'équipe municipale, que le Conseil Municipal des Jeunes vient d'être installé à Ortaffa.

Les candidats ont fait campagne, comme les grands, auprès de leurs camarades qui ont voté le 15 décembre 2015 pour une des 2 listes : « Orta'jeunesse » ou « Les enfants de l'avenir ». C'est la liste « Les enfants de l'avenir » qui remporte cette élection.

Ce Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) composé de 14 enfants, domiciliés sur la commune, permettra aux jeunes de s'exprimer au nom de leur génération, de formuler des propositions en y associant des élus et de participer à la vie de la commune.

Afin d'officialiser le début de cette mandature, la séance d'installation du CMJ s'est tenue le 11 février dernier, salle du Conseil Municipal, en présence de Raymond Pla et Julie Ballanéda. A cette occasion Antoine RAPPELIN a été élu Maire, Lya BORREGUERO 1ère Adjointe, Lorenzo BALLEZ 2ème adjoint et Lilou HERMENIER 3ème adjointe.

Nous félicitons l'ensemble des candidats pour leur engagement au service de la commune et les accompagnerons à la réalisation de leurs projets qu'ils viendront présenter à l'ensemble des élus lors du prochain Conseil Municipal.

Aucun doute que ce premier Conseil Municipal des Jeunes soit propice au développement d'idées portées par notre belle jeunesse ortaffanencque.

Budget municipal pour 2016

9ième année consécutive sans augmentation des taux communaux d'imposition

Comptes administratifs 2015:

Budget principal, Caisse des écoles et CCAS, sont en parfait accord avec le compte de gestion 2015 établi par la perception.

Budget principal :	
Excédent de la section d'investissement :	78 962.42 €
Excédent de la section de fonctionnement :	1 504 733.42 €
Caisse des écoles :	
Excédent :	2 447.21 €
CCAS :	
Excédent :	4 519.20 €

Budgets primitifs 2016 :

Budget principal	
Dépenses/Recettes de Fonctionnement :	1 810 246.66 €
Dépenses/Recettes d'Investissement :	1 744 369.91 €
Caisse des écoles :	
Dépenses/Recettes de Fonctionnement :	16 600 €
CCAS :	
Dépenses/Recettes de Fonctionnement :	5 239 €

Taux d'imposition :

Par délibération du 21 janvier 2016, le Conseil Municipal a décidé de garder les taux d'imposition inchangés, soit :
Taxe d'habitation : 15,90%
Taxe sur Foncier Bâti : 24,63%
Taux sur Foncier non Bâti : 55,25%
Une gestion rigoureuse des finances communales a procuré des excédents de fonctionnement qui, transférés en investissement, vont permettre d'effectuer divers travaux : entretien du patrimoine communal, embellissement du village, etc.

Budget 2016

Fonctionnement - Budget primitif 2016

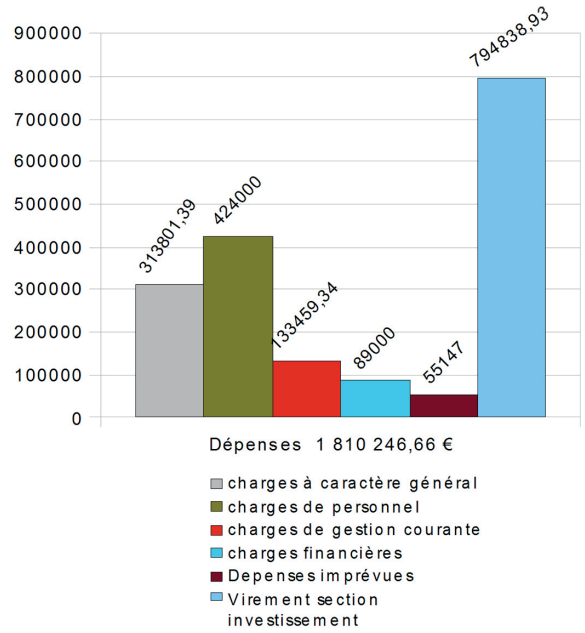

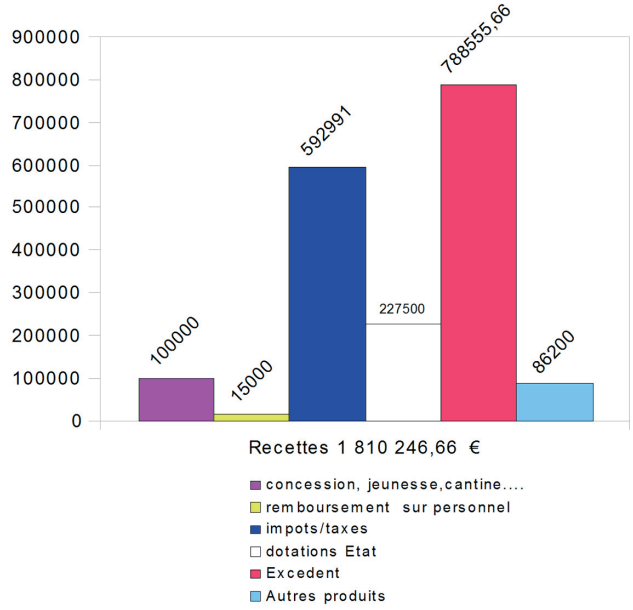

Investissement - Budget primitif 2016

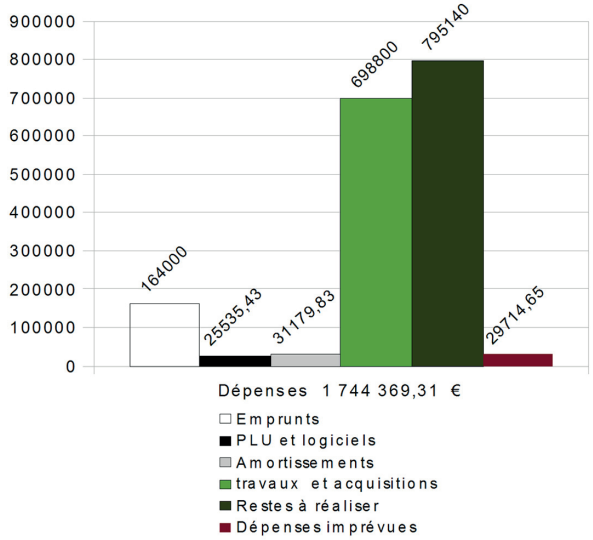

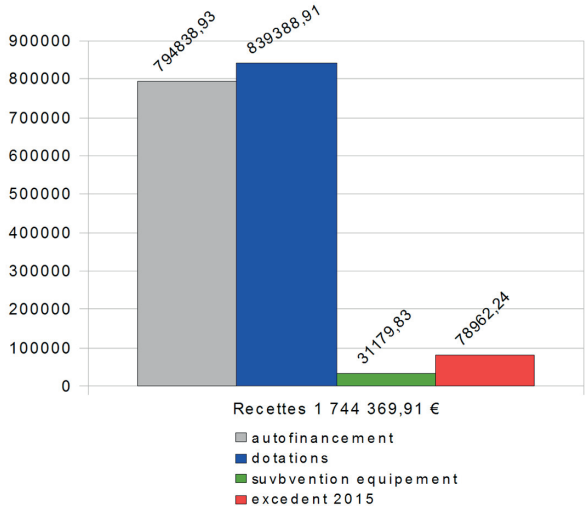

Sécurité

Vidéo protection

La sécurité et la protection des personnes et des biens sont toujours des axes prioritaires de la municipalité.

Après la mise en place du dispositif « participation citoyenne » et le recrutement d'un ASVP, « Agent de Surveillance de la Voie Publique », le programme se poursuit par le réaménagement sécurisé du parking du souvenir.
Les travaux prévus permettront d'augmenter le nombre de places disponibles et participeront à la fluidité de la circulation dans le village.

Le nouveau parking sera doté d'un système de vidéo-protection qui consiste à installer des caméras vidéo pour prévenir tout acte de malveillance.

S'agissant de visionner la voie publique l'installation est soumise à une autorisation préfectorale.
La vidéo protection s'inscrit dans un plan d'ensemble de sécurité. Elle est un atout supplémentaire pour le bien-être des habitants et un élément dissuasif pour la délinquance par la présence d'une surveillance visible et permanente.

Les travaux devraient démarrer dans le courant de l'année.

Ateliers municpaux

Les travaux commenceront d'ici cet été

Les futurs ateliers municipaux se trouveront derrière l'ancien garage Saleillas. L'accès se fera par l'avenue du Canigou. Le bâtiment précédent, sans cachet ni valeur particulière, a été démoli l'an dernier.
Le plan du nouveau bâtiment a été présenté en Conseil municipal et approuvé par celui-ci. Les travaux commenceront d'ici cet été.
Le personnel technique pourra ainsi travailler dans de meilleures conditions, dans un local aux normes, et tout le matériel roulant ainsi que les outils pourront être rangés à l'intérieur du bâtiment et être accessibles facilement.

Salle polyvalente

Fermeture de la salle des Garrigues

La salle polyvalente actuelle, rue des Garrigues, est en très mauvais état. Elle n'est plus aux normes. Les jours de fortes pluies, il y a de nombreuses fuites dans la toiture qui a déjà été réparée maintes fois. Les travaux nécessaires pour la remettre en état seraient disproportionnés par rapport à la valeur du bâtiment.
Pour des raisons de sécurité, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa dernière réunion, de la fermer au public.
Nous regrettons cette fermeture qui impacte la commune et l'ensemble de ses administrés.
Seule la salle du clocher reste à disposition.
Le bâtiment Saleillas va être entièrement rénové.
Il accueillera la salle des mariages, la salle polyvalente qui sera conçue de façon à pouvoir organiser toutes sortes de manifestations (fêtes, spectacles, concerts, conférences etc.), la médiathèque, et des salles communales.
Le maître d'œuvre a été sélectionné par la Commission d'Appel d'Offre qui s'est réunie deux fois.
Trois critères ont été retenus pour analyser les quinze candidatures ayant répondu au MAPA : compétences, références, et moyens.
Après avoir analysé en détail les différentes candidatures, quatre ont été présélectionnées.
C'est l'atelier POUS qui a été retenu.
Les travaux seront engagés après ceux des ateliers.

PLU

Le PLU d'Ortaffa arrêté en Conseil Municipal le 21 janvier 2016, est applicable. Le recours aux tiers est terminé depuis le 22 mars 2016.

ZAC

Maîtrise de l'aménagement de ce secteur

Le 29 septembre 2015 le Conseil Municipal, par délibération, a décidé de retenir la SAS AM (Angelotti Moreau) en tant que concessionnaire de la ZAC « Les Escoumelles », située entre le lotissement « Les Terrasses du Canigou » et la route de Brouilla.

La commune d'Ortaffa souhaitant maîtriser l'aménagement de ce secteur avait décidé de le faire via une ZAC.
La réalisation de cette opération d'aménagement est inscrite dans les orientations d'aménagement du PLU d'Ortaffa.
Le projet d'aménagement a pour objet la création d'un nouveau quartier destiné principalement à de l'habitat. Le projet prévoit 220 à 280 logements, dont des logements locatifs sociaux. Il doit aussi permettre l'implantation d'activités commerciales et de services de proximité.

Ce programme sera structuré autour d'espaces publics et d'espaces verts, d'ouvrages de rétention paysagers, véritables espaces partagés accessibles par des cheminements doux qui participeront à la qualité et au cadre de vie exceptionnel de ce lotissement. Les éléments paysagers remarquables seront pris en compte.
Une attention toute particulière sera portée aux stationnements et à la sécurisation des déplacements à l'intérieur du lotissement.

Un carrefour sera réalisé en étroite collaboration avec le Conseil départemental entre les routes départementales 8 et 40, afin de sécuriser la traversée du passage à niveau et d'améliorer cette entrée du village.

Opération façades

Accompagnement à la mise en valeur du patrimoine bâti

Afin de restaurer et mettre en valeur le patrimoine bâti, la communauté de communes a décidé d'accompagner les habitants du territoire en allouant une aide financière pour la rénovation ou la réhabilitation de biens immobiliers situés en centre-ville.
A cet effet, des périmètres de centre anciens propres à chaque commune ont été définis et sont consultables à l'accueil de la Communauté Albères Côte Vermeille Illibéris, en mairie ou par internet à l'adresse suivante :
http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr/Economie-et-Amenagement-du-territoire/Operation-Facade
Sur le site internet de la Communauté Albères Côte Vermeille Illibéris, vous pourrez également consulter le règlement d'attribution des aides, précisant les critères devant être respectés pour l'attribution d'une subvention, et télécharger puis remplir une fiche de demande d'information afin de vous assurer de l'éligibilité de votre projet.

Enfin, pour de plus amples précisions ou renseignements techniques n'hésitez pas à contacter notre expert conseil :
Le Bureau d'Etude Patrimoine Habitat, 3 impasse Jean Jacques Rousseau à 66000 Perpignan
Tel. : 04 68 34 34 34 - Email : patrimoinehabitat@orange.fr

Espace Info-energie des P.O.

Le Pays Pyrénées-Méditerranée, basé à Céret, met en place une permanence de l'Espace-Info-Énergie du département des Pyrénées Orientales. Celle-ci est gratuite et ouverte à tout public et permet d'obtenir des informations sur la construction et la rénovation de logement, sur l'installation d'équipements d'énergies renouvelables, sur les aides financières potentielles et sur les bonnes pratiques pour diminuer la facture d'énergie.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone auprès du Pays Pyrénées-Méditerranée. Cette permanence se tiendra tous les 2 mois et se déroulera les après-midis, de 14h à 17h.
Pour information, voici, les dates du 1er semestre 2016 : le12 mai et le 7 juillet.

Pays Pyrénées-Méditerranée - Maison des Services Publics
6, Boulevard Simon Batlle - 66400 Céret
Tel : 04.68.87.43.24 - Site: http://payspyreneesmediterranee.org/

Rentrée Scolaire

Septembre 2016

Dévoilée le mardi 9 Février 2016, **la carte scolaire assure le maintien de nos 4 classes de l'école primaire.**

Cependant, nous devons rester extrêmement vigilants, d'où l'investissement total du Conseil Municipal pour la mise en œuvre de la ZAC dans les meilleurs délais, pour essayer de pérenniser nos effectifs scolaires et conserver nos structures actuelles, autant à l'école élémentaire qu'à la maternelle.

Cette année, on compte 94 élèves mais l'effectif se réduit à 83 élèves pour la rentrée prochaine.

Accueil de loisirs

Activités des vacances scolaires

Environ 25 enfants d'Ortaffa, âgés de 3 à 11 ans, ont pu participer aux activités de l'accueil de loisirs Bages/Ortaffa, ces dernières vacances.

Première semaine, l'Ours du Vallespir :
Les enfants ont participé à la fête de l'ours pour enfants, à Prats de Mollo, où ils ont découvert les légendes locales et les chants traditionnels.
Seconde semaine, le Carnaval :
Ils ont travaillé à la construction d'un char, sur le thème des cowboys et des indiens, pour le carnaval de Sorède auquel ils ont assisté.

Une sortie cinéma a été organisée afin d'aller voir le nouveau film « Alvin et les Chipmunks ».
Ils ont également pris part à des activités de création, des ateliers gourmands (gâteau au chocolat), réalisé un petit spectacle d'acrosport, etc.
La quinzaine des vacances s'est clôturée par une sortie à la cabane du Yéti.

Bibliothèque

Les cartes d'adhérents sont disponibles

La bibliothèque d'Ortaffa fait désormais partie du réseau des médiathèques, permettant, à tout lecteur de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille, d'accéder aux ouvrages de toutes les autres médiathèques.
Le processus d'intégration à pris un peu de temps, mais vous pouvez enfin venir valider votre inscription et recevoir la carte qui permet d'attester de votre qualité de lecteur.

Le tarif est devenu individuel, 6€ par adulte et gratuit pour les enfants (<18 ans), mais vous pourrez emprunter jusqu'à 10 livres (hors nouveautés limitées à deux semaines) pour un mois, ainsi que, dans les médiathèques possédant ces produits, 4 revues, 4 CD et 2 DVD pour deux semaines. Toutes ces informations sont disponibles sur le site de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille.
Vous avez également la possibilité de réserver auprès des bibliothécaires ou directement, par internet, depuis votre domicile, des ouvrages qui ne seraient pas disponibles localement et qui vous y seraient apportés. Venez-vous renseigner sur la procédure à suivre.

Nouveau : un poste de travail est à votre disposition pour des consultations sur Internet.
De nouveaux ouvrages ont été acquis, comme cela est fait régulièrement.
N'hésitez pas à venir vous renseigner, nos bibliothécaires seront toujours de bon conseil pour vous aider dans le choix de vos lectures.
Rappel des horaires d'ouverture : Mercredi et vendredi de 15 h à 18h30.

Défibrillateur

Situé sur un mur de la mairie côté clocher

Un défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardiorespiratoire.

Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'utilisateur toute prise de décision. En cas de rythme cardiaque anormal, la machine permet de délivrer un choc électrique ou défibrillation. Une défibrillation précoce, associée à une réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic et sont utilisables par le public, même non formé. La machine n'agit que si l'activité cardiaque de la victime le justifie.

Toutes les communes du département ont été dotées de ces appareils, très utiles.
Rappel : celui de notre village se trouve sur un mur de la mairie côté clocher.

Colis des aînés

Age reporté à 70 ans

Le Conseil Municipal dans sa séance du 29 septembre 2015 a décidé de revoir l'âge auquel seront donnés les colis de Noel. Cet âge a été porté à 70 ans.

En effet, l'âge de départ en retraite repoussé mais aussi le dynamisme des retraités d'aujourd'hui ont incité les élus à revoir leur position.
Nous tenions à présenter toutes nos excuses aux personnes qui avaient jusqu'à présent bénéficié de ce colis et qui en fin d'année 2015 ne l'ont pas reçu. La Commune n'ayant pas communiqué en amont l'information aux personnes concernées.
Nous vous renouvelons nos sincères excuses pour cette omission.

Divagation d'animaux domestiques

Arrêté municipal concernant également les déjections

Nous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris par M. le Maire en 2012, concernant la divagation des animaux domestiques. Malgré cela, des propriétaires outrepassent les règles en vigueur. Le point de non-retour a été atteint avec l'attaque sauvage, par deux chiens, d'un troupeau de brebis se trouvant sur une propriété d'Ortaffa. Une plainte a été déposée, l'enquête est en cours. De tels faits sont intolérables et engagent la responsabilité des propriétaires. D'autres nuisances peuvent être occasionnées par l'errance de ses animaux, à savoir les risques d'accidents sur la voie publique, ainsi que les nombreuses déjections. La municipalité s'engage à faire respecter les règles en vigueur. Tous les animaux domestiques errants, saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière, où ils seront gardés pendant les délais fixés par les articles L.211-25 et L.211-26.

ASSISTANTE SOCIALE

Une permanence est assurée tous les troisièmes jeudis du mois de 9h00 à 10h30 par l'assistante sociale, **Mme ROCHEREAU, que l'on peut joindre au 04 68 37 60 20**.

Demandes d'occupation

Du domaine public

La Mairie est le garant de la bonne utilisation et du partage des espaces publics, permettant ainsi d'assurer un espace à vivre de qualité pour tous les habitants d'Ortaffa.

Ainsi, pour toute utilisation temporaire du domaine public, lors d'un déménagement, lors de manifestations (associatives, animations de quartiers, vide-greniers, etc.) ou de la mise en place d'un échafaudage ou d'une benne sur le trottoir lors de travaux privatifs, il est obligatoire de déposer à la Mairie une demande en complétant un formulaire afin d'obtenir une autorisation.

Cette démarche, simple et gratuite, évite tout litige en cas de contrôle par la gendarmerie ou par l'agent de surveillance des voies publiques.

Dépôt sauvage

Interdit et puni par la loi

Nous rappelons que tous dépôts sauvages, sur l'ensemble du territoire d'Ortaffa, sont strictement interdits et punis par la loi.

La déchetterie d'Elne est accessible à tous les habitants d'Ortaffa : pour obtenir la carte d'accès, il suffit de se présenter à la Mairie, avec un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule qui sera utilisé pour s'y rendre.

Merci de contribuer ainsi au respect de l'environnement.

Bourse aux livres

404 livres collectés

Une bourse aux livres a été organisée par la Mairie d'Ortaffa du 25 janvier au 19 février 2016 afin de collecter des livres qui seront offerts au collège d'Ouaoumana ainsi qu'à l'antenne d'Aït Ishaq (province de Khénifra) de l'association Education et Développement (ATT en arabe) présente dans tout le Maroc, créée en 1962, et qui a pour mission d'œuvrer pour l'alphabétisation.

Nous avons reçu 404 livres. Nous tenons vivement à remercier en premier lieu Monsieur Raymond Pla, Maire d'Ortaffa, sans oublier le personnel communal qui est intervenu bénévolement, mais aussi l'ensemble des donateurs.

Tous ces livres de part leur variété (livres pour enfants, romans, voyage, cuisine, dictionnaires, encyclopédies…) permettront aux jeunes populations de s'initier à notre langue ou de parfaire leurs connaissances du français tout en découvrant notre pays qui est tant apprécié au Maroc.

Il est toujours possible de donner des livres en prenant contact par email avec nous à l'adresse suivante : h.morvan06214@laposte.net.

AFFICHAGE DANS LE VILLAGE

Tout affichage publicitaire ou annonce, concernant des manifestations sur Ortaffa, est strictement interdit, en dehors des panneaux d'affichage de la commune, prévus à cet effet ; respecter cette règle évitera tout risque d'accident ou de dégradation de murs ou autres supports publics.

Les petits doigts d'Ortaffa

Une nouvelle association est née dans notre village

Tout ce qui concerne **les activités manuelles** peut être abordé par des doigts agiles : dans un premier temps, à l'aide de carton, colle et tissus, nous confectionnons des boîtes, à bijoux, à clés, à papier.

Cette activité est encadrée par **Mme Danielle MEILLANT, animatrice bénévole.**

L'association envisage également **l'approche du tricot, de la couture**, etc.

Dans une ambiance d'amitié et de convivialité, toutes ces volontaires se retrouvent alternativement les **jeudis ou vendredi de chaque semaine, de 14 à 17H, salle Venise.**

Un bureau a été élu, dont **la présidente est Mme Marie Claude Rouillé, la secrétaire, Mme Piédad Maurice, et la trésorière, Mme Madeleine Malléa.**

Cami Rando

Reprise des activités le 8 janvier 2016

Cami Rando a repris ses activités le 8 janvier 2016 après une pause pour les fêtes de fin d'année. La première randonnée de l'année nous a conduits dans le secteur de La Jonquera en Espagne.

Le 7 janvier, tout le monde s'est réuni pour déguster la traditionnelle galette des rois. Le président a rappelé les dates importantes à retenir pour les mois à venir.

Le 17 avril, Cami Rando participera à la 23ème édition de la fête de la randonnée du Comité Départemental des Pyrénées Orientales sur le site de Banyuls sur Mer.

Une sortie dans les environs d'Estartit en Espagne sera organisée le 13 mai et un déjeuner sera servi après la randonnée.

La rencontre avec nos amis de Limoux, Les Pompils Aguérits est prévue le 27 mai : une randonnée sera organisée dans les environs du Caunil.

Les 11, 12, 13, et 14 juin, Cami Rando se déplacera 4 jours en Cerdagne : au programme 6 randonnées pour découvrir le secteur de Font Romeu, la Sierra del Cadi et le parc régional de Moixero.

Le mardi 28 juin, les adhérents de Cami Rando se retrouveront sur le site de Notre Dame de Consolation pour un déjeuner qui clôturera la saison 2015/2016.

Notre site :http://camirando.blogspot.com/

A bientôt sur les sentiers
Le bureau

Théâtre de l'Olibède

Nouvelle formule

Le Théâtre de l'Olibède est présent sur Ortaffa depuis 15 ans.
L'année 2015 a été marquée par le « Les Maux d'Amour «spectacle joué par la troupe dans 10 communes du département.
L'année 2015 a vu aussi la retraite du fondateur Jacky Mallea.

En 2016 le théâtre de l'Olibède entame une nouvelle saison, sous la houlette de Catherine Laurent, professeure de théâtre, qui anime déjà, avec succès, deux troupes du département.

Les cours et ateliers ont commencé le 7 janvier. Ils ont lieu tous les jeudis à 20h30 à l'ancienne école.

Si le théâtre vous intéresse, venez rejoindre la troupe du théâtre de l'Olibède et vous initier au travers de nombreux exercices ludiques de mémorisation, improvisation, concentration et diction.

Les débutants sont les bienvenus.
Les seules qualités requises sont la ponctualité,la bonne volonté et la bonne humeur.
Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

Nadine Arnoux	06 85 72 56 99
Viviane Caubel	06 08 61 93 14
Danielle Figuères	04 68 37 91 84

Club Amitié Loisirs

Rifle du 03 avril 2016

Le Club Amitié Loisirs a organisé le 03 avril 2016 **la rifle traditionnelle qui a remporté un vif succès.**

Les membres du bureau remercient très chaleureusement les personnes présentes à ce loto et qui ont contribué à sa réussite.
Un grand merci et rendez-vous en 2017.

Le bureau

Yoga

Association Fleur de Lotus

Le yoga vise à harmoniser les facultés physiques.
Sa pratique a donc une influence bénéfique sur le quotidien : il agit en profondeur sur la santé, le mal au dos, le stress, la nervosité…
L'association « Fleur de Lotus » est animée par Isabelle Crépin, professeur diplômé, qui vous propose un yoga basé sur une qualité d'écoute corporelle visant à maintenir vitalité et excellente santé à tout âge.
Les cours ont lieu le mercredi de 18h00 à 19h30.

Pour tout renseignement, appelez Isabelle au 06 23 33 66 15.

Ambiance d'ateliers

Ateliers, formations et soins

Ambiance d'Ateliers met en place ses ateliers **de « Développement personnel»:**

- **Soins Reiki**
(technique japonaise d'imposition par les mains) et /ou Magnétisme,

- **Formations Reiki**
tous niveaux jusqu'à la Maîtrise,

- **Lectures Intuitives**
(aide lors de décisions à prendre dans différents domaines)

Renseignements, dates et tarifs Muriel Ranvier au 0622985173 ou sur ambiancedateliers.fr

---

L'Albérienne Laroca

Bilan 2015 et projets

L'année 2015 s'est achevée sur l'élection du nouveau Conseil d'Administration, pour un mandat de cinq ans.

Certains aînés s'étant retirés, de nouveaux membres, plus jeunes, ont intégré notre équipe, ce qui est encourageant pour la pérennité de notre association.

Au cours de notre premier CA, nous avons fixé des orientations générales pour les années qui viennent :

1) Conduire une étude sérieuse avec les services techniques de la Fédération sur l'avenir de la truite dans les ruisseaux de l'Albera. Il n'aura échappé à aucun pêcheur, fréquentant nos ruisseaux, que la truite y est de plus en plus rare.

2) Mettre en valeur nos parcours de 2ème catégorie.

3) Continuer nos animations pêche, destinées aux enfants, en sensibilisant les plus jeunes à la préservation de l'environnement, première condition pour que la pratique de la pêche puisse se perpétuer.

Nous sommes toujours très heureux quand des volontaires bénévoles se manifestent pour nous aider :
- alevinages,
- entretien des cours d'eau,
- encadrement des jeunes, etc.

Contactez- nous à l'adresse : alberienne@gmail.com

Vous pouvez aussi nous rencontrer au cours de l'Assemblée Générale annuelle.

Association James COLLET - AJC

Assemblée Générale 2016

L'Assemblée Générale de l'Association James Collet s'est tenue à Ortaffa le samedi 9 janvier 2016 à la salle du clocher en présence de Mme BALLANEDA, Adjointe représentant le Maire, Mr PLA.

Mme Colette COLLET, Présidente de l'AJC après avoir souhaité la bienvenue aux membres d'Ortaffa et des communes alentours, Elne, St Cyprien, Sorède, Maureillas, Montesquieu des Albères, Toulouges, Bompas, a rappelé le but de l'association.

Avant de développer l'Ordre du Jour, un hommage a été rendu à nos deux membres et amis d'Ortaffa, Daniel ROULPH et Paule GUIRBAL qui nous ont quittés en 2015.

L'Assemblée s'est déroulée conformément à l'ordre du jour, les différents rapports d'activité et financier présentés par la trésorière Nadège KEMPTER ont été adoptés à l'unanimité.

En plus des dangers des antennes relais de téléphonie mobile, **une information concernant l'installation des nouveaux compteurs LINKY, dits intelligents, a été relatée par Krysthel COLLET**, secrétaire de l'AJC. Concernant la Loi ABEILLE, loi adoptée par le Parlement le 20 janvier 2015, William COLLET, Vice Président, a présenté les différentes remarques retenues par la Commission des Affaires Economiques.

L'AJC se réjouit de voir que certaines communes installent hors agglomération les antennes relais sur des pylônes (Ille sur Têt, Baho, Villeneuve de la Raho en cours, St André sur la cave coopérative et Palau del Vidre).
Toutes ces mesures prouvent bien que le danger existe et que le principe de précaution doit être respecté.

L'Ordre du Jour étant épuisé, c'est autour d'une galette des Rois que s'est clôturée cette Assemblée.

AJC, 10 avenue du Vallespir, 66560 ORTAFFA - 04 68 22 44 26

Association des anciens combattants

Assemblée Générale et bilan 2015

PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS ALGERIE – TUNISIE – MAROC – T. O. E - MISSIONS EXTERIEURES
VICTIMES DE GUERRES - Comité du Souvenir Français d'Ortaffa - Croix-Rouge Française

Sur 49 adhérents, 14 étaient présents et 26 pouvoirs ont été donnés.

Des invités se sont joints à eux, parmi lesquels Raymond PLA, Maire, Jean-Pierre JOUE, Président Départemental, le Colonel Christian TALARIE et José ROCA du bureau départemental de la Croix-Rouge Française, représentant Jacqueline TURELL, Présidente, ainsi que les présidents des Sections AC. PG. CATM de Saint Cyprien, Théza et Villeneuve de la Raho.

Le Président ouvrait la séance et souhaitait la bienvenue à tous.

Il demandait d'observer une minute de silence à la mémoire des camarades décédés, pour les Morts pour la France, pour les victimes du terrorisme et pour les victimes de guerre.

Nos malades n'ont pas été oubliés.

Dans son rapport moral, le Président a dit : « L'année 2015 qui vient de s'écouler restera gravée dans nos mémoires, d'abord sur le plan associatif, car les forces vives de la section ont été touchées par la maladie.

Nous nous sommes retrouvés sans porte drapeaux, moi-même je n'ai pas été épargné. Ensuite, cette année 2015 a été marqué par des odieux attentats, qui ont fait de très nombreuses victimes et blessés, qui nous ont profondément émus, nous ont mis dans la crainte et le traumatisme, avec une peur qui s'est cristallisée ».

Le rapport d'activité, très détaillé par Rolland COSTE, secrétaire adjoint, et le bilan financier, avec un solde positif, été donné avec une énumération complète et minutieuse par le trésorier Louis BERGER.
Tous ces rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Ont pris successivement la parole : José ROCA, au nom de la Croix-Rouge Française, le Colonel Christian TALARIE, le Président Jean-Pierre JOUE, qui a développé avec compétence et passion, en sensibilisant l'assistance sur les problèmes du monde Combattant, sur le fonctionnement de l'association départementale et sur le social.

Raymond PLA, Maire, conclut soulignant malgré une année difficile, le dynamisme de la Section. Le Président Claude SALONI, est resté à l'écoute des adhérents et fidèle au devoir de Mémoire, pour le maintien du Souvenir, soutenu par sa dévouée équipe.

« Vous êtes assurés du soutien de votre maire et du conseil municipal », dit-il en terminant.

Cette assemblée s'est terminée par le partage, dans une bonne ambiance d'un goûter.

Le nouveau Bureau 2016 réélu :

Président d'honneur : M. Raymond PLA, Maire
Président actif : M. Claude SALONI
Vice - Présidente : Mme Jacqueline PIECHON
Secrétaire : Mlle Sylvie CARBO
Secrétaire adjoint : M. Roland COSTE
Trésorier : M. Louis BERGER
Trésorière adjoint : Mme Raymonde GUANTER
Comité de gestion : M. Guy BENS, M. Alexis BOLDYREFF, M. William COLLET, M. Jacques DOMINGUEZ
M. Marcel GARCIA, M. Emmanuel MARTOS, M. Mohamed MEZIANI, M. Amer SELMANOVIC
Porte - drapeaux : M. Claude CHEVALIER, M. William COLLET, M. Rémy PEREZ, James FOIXET,Maxime MONSERRAT
Clairon: M. William COLLET
Réviseur aux comptes : M. Rodrigue CALDERON
Membres d'honneur : M. Claude GROSS, M. Michel POMPIDOR

Que es aixo - Histoire et Vélo

Flash-back ou éclair rétrospectif sur Ortaffa

Des fouilles ont été entreprises au lieu-dit « El Sarrat Gros », colline qui se situe face au Mas des Amandiers, sur la gauche, en direction de Bages. Il y a été mis à jour un site préhistorique d'habitats du néolithique ancien (- 9000 à – 6000 avant J.C.), un des plus anciens témoignages d'une véritable agriculture en Roussillon.

Les premiers agriculteurs s'étaient établis sur ce petit plateau au sol sablonneux, léger, et facile à cultiver avec les moyens primitifs de l'époque. Au pied de ce site, un petit cours d'eau permanent, le Diluvi , permettait l'irrigation des cultures.

Les fouilles ont permis de découvrir, sur les lieux, meules plates, molettes ainsi qu'un important lot de poteries et céramiques.

Ortaffa est cité, pour la première fois, dans un acte du 20 décembre 913, lors d'une vente d'une portion d'héritage de la rive gauche du Tech.

CHÂTEAU D'ORTAFFA
XII SIÈCLE

La graphie du nom Ortufanum et Hortafanum, et enfin Ortafa (*) apparait aux Xème et XIème siècles. Les historiens évoquent plusieurs possibilités, le jardin d'Affanussou d'octavus ou encore le nom germanique d'Ortahar (horta en catalan signifie jardin ou verger).

Au début du XIème siècle, la seigneurie d'Ortaffa était détenue par les vicomtes de Castelnou, puis, vers la fin du XIIème, apparait une famille importante du nom d'Ortaffa. Elle a rayonné dans toute la région à des époques diverses.

Le château d'Ortaffa, du XIIème siècle, existe toujours : la tour et l'enceinte sont toujours debout. Le château a été restauré, et conserve quelques vestiges des temps médiévaux. L'ensemble a été transformé en résidence privée et chambres d'hôtes.

A l'impasse des remparts, à la base des murs de soutien du château, il avait été créé des écuries pour les chevaux des seigneurs en visite. Un habitat rudimentaire servait à loger le personnel soignant des équidés. Ponç d'Ortaffa, dont le nom a été donné à l'école primaire, vivait dans la première moitié du XIIème siècle au château. Né vers 1170, il était troubadour, issu de la famille des seigneurs d'Ortaffa, une des plus anciennes du Roussillon. Son frère, Pierre, fut archidiacre de l'évêque d'Elne.

Ponç était plus poète que chevalier ; il passait sa vie à chanter des complaintes amoureuses. Peut-être a-t-il fréquenté la cour de Narbonne, de la Vicomtesse Ermengarde avec Bernard de Ventadour et Giraud de Bornell. Une allusion, dans sa chanson, laisse la question en suspens : « Dans le Narbonnais est gentiment planté l'arbre qui me fait mourir d'amour ». La suite du poème amoureux ne nous est pas connue. Ponç décède en 1246. Il a été signataire de la constitution de la Paix et Trêve de Dieu.
Le Pape Alexandre VI (1492-1508) a des problèmes de discipline avec son fils Césare Borgia. Il l'éloigne momentanément du Vatican, en le nommant percepteur de l'impôt des diocèses du Sud de l'Europe. Certains historiens pensent que, lors de sa venue à l'Evêché d'Elne, Césare aurait pu être logé au château d'Ortaffa. Mais aucun document ne le certifie.
La famille d'Ortaffa conservera la seigneurie jusqu'en 1660, année où meurt Ramon d'Ortaffa.

La suite de l'histoire d'Ortaffa au prochain bulletin municipal.

Jo Tubert, un cycliste du terroir.

(*) Le double « f » est aussi absurde qu'inutile (Jean TOSTI, historien)

Numéros utiles

Pompiers :	18
SAMU d'un fixe :	15
SAMU d'un portable :	112
Police Urgence Secours :	17
Gendarmerie d'Elne :	04 68 22 05 46
Pharmacies de garde	32 37
S.O.S Médecin :	08 20 20 41 42 ou 3624
Centre Anti-Poison :	04 91 75 25 25
Hôpital de Perpignan :	04 68 61 66 33
Urgences obstétricales et gynécologiques	04 68 61 62 62
Urgences pédiatriques médicales	04 68 61 69 01
Urgences psychiatriques (CAC 48)	04 68 61 64 17
Ambulances Ablard	09 75 44 14 18
ABD TAXI Bages	06 87 33 16 72
Pompes funèbres SIUDA Elne :	04 68 22 60 35
Assistante sociale Elne :	04 68 37 60 20
ERDF dépannage:	09 726 750 31
Service des Eaux 24h/24h	04 68 95 21 95
Assainissement : 24h/24h	04 68 95 21 95
Maintenance/commande des conteneurs	04 68 81 55 45
Déchetterie d'Elne :	04 68 37 84 51
Urgences vétérinaires :	04 68 50 38 29

Ce journal est le vôtre. Des idées de rubriques ou d'articles? Vous pouvez contacter la commission communication en mairie d'Ortaffa ou par courriel. Le comité de rédaction se réserve le droit de publication.

Courriel : contact@mairie-ortaffa.fr - Site de la mairie d'Ortaffa : www.mairie-ortaffa.fr

Directeur de publication : Raymond PLA

Rédaction : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Julie BALLANEDA, Claude CHAPRON, Anne DABASSE, Gilles FABRE, Danielle FIGUERES, Jacky MALLEA, Raymond PLA, Joseph TUBERT, Jean-Marc VIDAL.

Commission communication : Anne DABASSE, Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Danielle FIGUERES, Jean-Marc VIDAL.

Conception et réalisation : Anne DABASSE